

Section des ALPES-MARITIMES

Nice, le 24 juin 2014

Cher(e) camarade,

La CAPL d'appels de notation des cadres A s'est tenue le 24/06/2014.

10 dossiers étaient à examiner dont **2 dossiers défendus par FO-DGFIP et 2 dossiers non défendus.**

Pour les échelons variables, la CAPL avait en réserve **2 réductions de 2 mois et 3 réductions d'1 mois.**

15 cadres A avaient déposé un recours hiérarchique. La direction n'a pas communiqué les résultats pour chacun d'entre eux.

Sur la réserve, la CAPL a accordé :

2 réductions de 2 mois dont 1 dossier défendu par FO-DGFIP

2 réductions d'1 mois

et **1 modification partielle** concernant les appréciations littérales.

Les demandes de recours parvenues à la Direction dernièrement seront examinées lors de la CAPL des mutations des cadres A le 4 juillet 2014. Une réserve de 3 fois 1 mois est conservée pour l'étude des demandes de recours à venir .

Représentants FO-DGFIP

GIORDANO Christophe/DURAND Michel